

BEO 10-12-1932

Auteur(s) : Maran, René

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Description & analyse

Analyse

106- *Châteaux de Cartes*

- Jean Desthieux voir plus haut n°22 du 16-01-1932.

- La Société des Nations a été créée en 1919 au moment du Traité de Versailles.

Auteur de l'analyse Jean-Dominique, Péné

Contributeur(s) Melissa, SIDIBE

Informations générales

Langue Français

Présentation

Genre Presse (Article rédigé par l'auteur)

Mentions légales BnF, Gallica

Éditeur de la fiche Claire Riffard, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information sur la revue

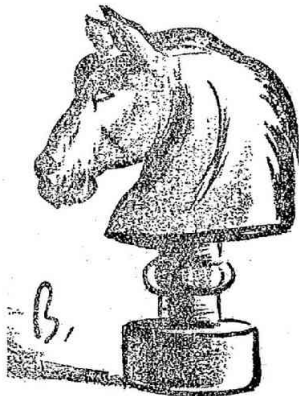
Titre de la publication *Bec et ongles*

Numéro de la publication n°50, p.16

Périodicité Hebdomadaire

Notice créée par [Melissa](#) Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 23/09/2022





LE TURF

L'avant-dernier dimanche d'Auteuil a obtenu un plein succès. En dépit de la température hivernale le pesage présentait un ensemble de manteaux, fourrures du plus gracieux effet. Rarement on vit une assistance aussi élégante se presser autour des braseros.

Les courses furent fort attrayantes : Bombay III à M. Léon Renier enleva le prix Maubourget à Premier Janvier qui l'avait battu l'autre dimanche; cette fois la distance moins longue et l'égalité de poids ont permis au poulain de Denayer de prendre une revanche sur son rival. Ce Bombay III pourrait bien être un des bons chevaux de sa génération, il saute franchement sans fatigue, affectionne le terrain lourd et est paraît-il d'un entraînement facile, c'est plus qu'il n'en faut pour remporter des bonnes courses.

Demain fermeture d'Auteuil jusqu'en février. Vincennes va absorber l'activité des turfistes, pendant que Nice et Cannes attendront les heureux hivernants suivis dans leurs déplacements par les pensionnaires de Chantilly et de Maisons-Laffitte. Le sort des pur-sang est parfois enviable ne serait-ce que pour aller contempler la Méditerranée et goûter la douce chaleur de la Côte d'Azur.

"BEC et ONGLES"
Satirique libre.
Rédigé par des rédacteurs
libres pour des hommes
libres.

LES LIVRES

Châteaux de Cartes, par Jean Desthieux. (A l'Office Bibliographique).

Les réflexions que M. Jean Desthieux vient de soumettre récemment à l'opinion publique, sous le titre de *Châteaux de Cartes*, en un substantiel opuscule tout plein d'idées justes et courageuses, sont de celles qui méritent, malgré leur ton sévère, d'arrêter l'attention des meneurs d'hommes, qui prétendent s'intéresser de façon active à la fraternité entre nations.

M. Jean Desthieux a raison: « la guerre est le plus mauvais des moyens de faire la paix ». Il n'empêche que la Société des Nations n'a pas cessé un moment, depuis sa fondation, d'avaliser les iniquités d'où sortiront, un beau matin, de monstrueux conflits qui feront trembler l'Europe sur ses fondements, — tout cela pour gagner à ses membres la clientèle de ruffians royaux, de podestats et de principicules dont le trône est le bidet et dont le règne oscille des partousses crapuleuses aux effroyables assassinats collectifs que sont les guerres.

René MARAN.



Auvergne, par Jean Ajalbert, de l'Académie Goncourt. (Albin Michel.)

Midi, rue Soufflot, par Raoul Audibert. (Alexis Redier.)

L'Allemagne attaquera le..., par Jean Bardonne. (Editions Baudinière.)

Tableaux de l'Amérique spirituelle, édités par Barzun. (Editions Excelsior.)

Paul Allard. — *Les dessous de la guerre*, révélés par les documents secrets. (Les Editions de France.)

Cardona. — *L'homme au chapeau vert*. (Eugène Figuière, éditeur.)

Georges Saint-Bonnet. — *Le Juif ou l'Internationale du Parasitisme*. (Editions Vita.)

LA BOURSE

GALERIES LAFAYETTE

L'assemblée générale qui s'est tenue dernièrement laisse apparaître un bénéfice net de 20 millions égal au précédent; il a été réparti le dividende statutaire de 7 1/2 % aux actionnaires ce qui absorbera 15 millions environ. Les parts ne recevront aucune répartition.

Ce seul fait mérite une explication qui ne manquera pas d'intéresser ceux qui ont pu être attirés par ce titre dont la lourdeur n'empêche pourtant pas les différences de cours. En effet la part Galeries Lafayette est une des valeurs les plus spéculatives du marché de Paris. M. Bader que son éclectisme pousse vers tous les compartiments industriels et qui tombe de Potin à la Maison de Blanc sans heurts ni secousses a réalisé de confortables profits avec ce titre qui a coté à un certain moment plus de 280.000 francs pour tomber ensuite à moins de 30.000. On peut donc se montrer surpris cette année, comme l'année dernière, alors que les bénéfices des Galeries Lafayette sont du même ordre que ceux de l'exercice passé, et alors que la réserve légale a atteint son plein, qu'aucun dividende ne soit donné aux porteurs de parts.

L'avenir, disent les dirigeants, permettra cette répartition peut-être, mais rien n'est moins sûr et si cela était, il ne faudrait pas oublier que sur le montant de cette répartition le fisc prélèverait d'abord des droits pour les deux années écoulées, droits qui seraient de l'ordre de plusieurs centaines de francs; on se demande alors ce qui resterait aux porteurs.

En fait et c'est la seule chose qui compte, les actionnaires n'ont touché que l'intérêt statutaire, c'est-à-dire le minimum et ceux qui ont eu l'imprudence de s'intéresser aux parts en admettant même qu'ils les aient payées un prix raisonnable ne peuvent espérer cette année récupérer le moindre intérêt ni escompter des bénéfices futurs pour les motifs que nous avons indiqués. Cela seul doit suffire à éloigner le public d'un titre par trop spéculatif pour être sans danger.